Autour de **MANSES**

Circuit $N^{\circ}4$ et variantes



Départ : Parking de MANSES, derrière l'église

Distance: 9,7 km



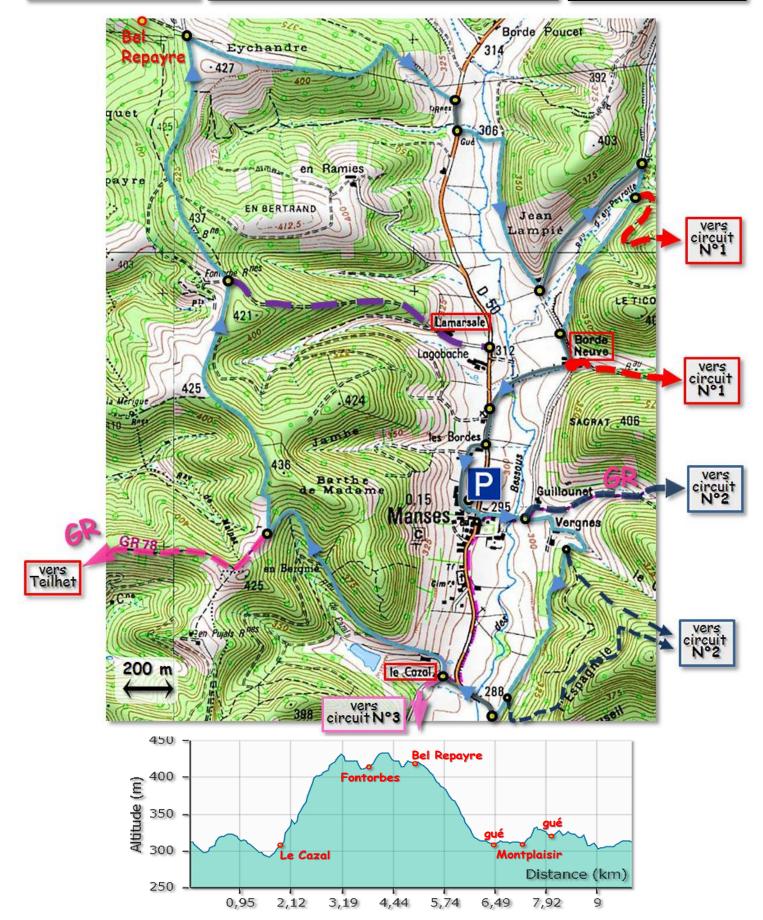
热

2 h 25



1 h





Description:

- ▶ Depuis le parking descendre devant l'église, passer devant la salle des fêtes.
- ▶ A près le pont, tourner à droite, passer devant la maison « vergne » et emprunter la piste dite "de la révolte" qui contourne le village par l'est en direction du Sud.

Points de vue : sur le village de Manses

- ▶ Intersection : Rejoindre la route en direction du « Cazal ».
- ► Contourner les batiments du « Cazal », vous suivez alors le GR 7 qui monte bientôt en forêt, en direction de « Teilhet ».
- ▶ Intersection : au niveau du champ, lorsque la pente se rétablit, prenez tout de suite à droite et rejoignez un large piste de crête dans la forêt.

A gauche le GR conduit à Teilhet avec une belle vue sur ses collines. A droite avant le village, visite possible du cimetière Merovingien de Tabariane.

- ▶ Suivez cette piste pendant un peu plus de 2 km en délaissant les bifurcations (2 à droite et 1 à gauche)
- ▶ Intersection : Un large carrefour de pistes (Fontorbes). Poursuivez tout droit (petit "rampaillou").

Variantes : A droite la piste conduit au hameau de « Lamarsale » et à la D50.

▶ Prendre alors à droite vers Manses pour terminer le circuit.

ou

- ➤ Suivre la route <u>à gauche</u> sur près d'1 km et récupérer le circuit en empruntant le chemin à droite, suivi du gué.
- ▶ Intersection : Devant l'entrée du camping de « Belrepayre », tournez à droite et empruntez un sentier en terrain dégagé qui suit le tracé de la ligne à HT.
- ▶ Le chemin traverse des ajoncs puis pénètre dans un joli bois de chênes et de châtaigniers, avant de descendre assez rapidement en 2 virages jusqu'à la D50.

Vous circulez alors sur des **domaines privés** avec l'accord bienveillant de leurs propriétaires.

- ▶ Intersection : prendre la route à droite puis 200 m plus loin, à gauche, une piste qui descend au gué du ruisseau (que vous pouvez contourner par un petit pont en fer).
- ▶ La piste oblique plus loin au sud, en longeant une colline (Jean Lample) à gauche.
- ▶ Intersection : arrivé à « Montplaisir » emprunter à gauche une petite route sur 600 m.
- ▶ Intersection : A la lisière de la forêt, au niveau de l'intersection à droite, descendre (virage en "épingle") un petit chemin"creu" le long du ruisseau.
- ► Traverser le gué et remonter (marche) jusqu'à croiser un large sentier. L'emprunter à droite.
- ▶ Intersection : vous retrouvez la route puis la maison de « Borde Neuve » que vous contournez à droite.
- ▶ Rejoindre la D50, puis à gauche, le village de Manses et son Parking .